RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du 22 juillet 1981
approuvant l'inscription à l'inventaire
du bâtiment no 79, parcelle no 1493,
sis sur la commune de Vernier

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Vu la proposition d'inscription à l'inventaire du bâtiment no 79, sis sur la parcelle no 1493, feuille no 47 du cadastre de la commune de Vernier, inscrit au registre foncier au nom de la commune de VERNIER;

attendu que le propriétaire a été invité à communiquer ses observations éventuelles le 20 novembre 1979;

vu les observations du propriétaire du 30 novembre 1979;

vu le préavis de la commune du 22 mai 1981;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 29 juin 1981;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

A R R E T E :

Article 1

Le bâtiment no 79, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

Le Conseiller d'Etat
chargé du département des travaux publics

Jaques VERNET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément au code de procédure administrative, dans les 30 jours à compter de sa notification.

Diffusion :
- Commune de Vernier - Secrétariat général

7.392

322.dr

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

Extrait du plan cadastral 47

Reproduction interdite

Commune de VERNIER

Echelle 1 : 500

N

Feuille 46

-81.000 +750 -81.050 -104.700

1628 1137 1052 1051 1050 1547 1049 1565 1567 1568 1570 1125 1115 1116 1118 1135 1134 1136 1108 1627

1576 1491 1492 1456 1109 1578 1493 Ecole 1508 1509 1539 1510 1511 1512 1513 1514 1515 1516 1517 1518

75 76 77 78 79 80 81 82 83 99 100 101 102 103 105 106 107 108 109 110 111 112 NF 9

Via de Coisson

(R.C.N°75)

Route de Peney

Rue du Village

31 AOUT 1979